



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DE JORAT-MENTHUE DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023 à 20h00
(Sottens, à l'Emetteur)

01. Ouverture de la séance

Le Président, Christophe Korber ouvre la séance à 20h00. Il salue les membres présents. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité. La secrétaire procède à l'appel. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

02. Procès-verbal de la séance du 12 juin 2023

Le procès-verbal est accepté à la majorité avec une abstention.

03. Communications du Président

Christophe Korber informe l'assemblée qu'il manque quatre scrutateurs ou scrutatrices pour les élections fédérales du dimanche 22 octobre 2023.

Le bureau du Conseil ainsi que la Municipalité proposent un apéro dinatoire ou un repas à la suite du Conseil du 11 décembre prochain. L'assemblée est favorable pour débiter ce dernier à 18h30. Les informations suivront en temps voulu.

04. Communications de la Municipalité

René Pernet :

Antenne 5G - Temple de Dommartin

Les opposants ont retiré leur recours suite à la décision d'un arrêté du Tribunal fédéral et à l'annonce des coûts engendrés par un maintien de l'opposition.

L'exécutif de la commune de Montilliez a donc annoncé à Swisscom qu'elle pouvait poursuivre l'avancée du projet.

PACom

Entre les mois de mai et juin tous les opposants ont été entendus par la Municipalité. Une proposition de solution a été présentée au canton pour plus de la moitié des oppositions, à la date du 8 août.

M. Alain Turatti, directeur de la DGTL (Direction générale du territoire et du logement) et Mme Christelle Luisier Brodard, en plus de l'urbaniste, étaient présents pour cette séance. Chaque proposition a été analysée. Pour 80% à 90% d'entre elles, l'écoute a été favorable. Une réponse du canton est attendue dans quelques semaines.

Suite à cette rencontre, chaque opposant a reçu un courrier écrit de la Municipalité demandant le retrait de leur opposition et informant de ce qui adviendra de leur parcelle en question suivant la décision des autorités cantonales.

Un dossier de mise à l'enquête complémentaire sera ensuite déposé à l'enquête publique avec les modifications des parcelles concernées.

Dans la même période, une séance d'information pour l'ensemble de la commune aura lieu et traitera sur lesdites modifications.

L'objectif de la Municipalité est de présenter le PACom devant le Conseil au début 2024. Il s'agira aussi de lever les oppositions restantes.

Bernard Joss :

Compteurs sentier Handicap et Nature à Villars-Tiercelin

Au mois de mai, deux compteurs mobiles enregistrant uniquement les passages de tous les usagers sans les distingués (au refuge des Charbonnières à Villars-Tiercelin et au départ du sentier sur la commune de Corcelles) ont été installés par le Parc périurbain. Une prestation gratuite étant donné que la commune fait partie de l'Association du Parc naturel du Jorat.

Un compteur fixe installé depuis plusieurs années, se situant au niveau du parking vers la route des paysans, différencie les piétons, les cyclistes et les cavaliers.

Sur l'entier du mois de mai, c'est le compteur fixe qui a enregistré le plus de passages, soit 4563. Celui-ci a relevé 80% de piétons, 11% de cyclistes et 2% de cavaliers.

En moyenne, il y a le double de passage le week-end en comparaison de la semaine.

Groupement forestier de la Menthue

Certains feuillus notamment les hêtres et chênes ayant produit une grande quantité de fruits ont perdu leur feuillage prématurément en août. La question est de savoir si la foliaison aura à nouveau lieu au printemps. Si ce n'est pas le cas, il sera nécessaire d'abattre les arbres fragilisés se situant à proximité des chemins, sentiers et sites d'accueil.

05. Préavis No 19-2023 : Crédit d'achat pour un nouveau tracteur

La lecture du préavis n'est pas demandée.

La commission des finances présente son rapport.

La commission ad-hoc présente son rapport.

David Gavillet apporte une information complémentaire. La commune de Montanaire faisant un achat similaire dans la même période a demandé une offre pour un tracteur chez Schiffmann SA et Boucard Frères Sàrl. Cela permet une comparaison de prix ; l'offre du garage de Peney Diserens SA est 15% à 20% moins élevée. David Gavillet souligne l'importance de collaborer avec un commerce de la commune.

La discussion est ouverte.

La question de Laurence Pralong est de savoir si les accessoires ont autant d'heures de service que le tracteur. S'il ne sera pas nécessaire de les changer l'année prochaine. Selon David Gavillet les accessoires sont encore en bon état, ceux-ci s'usent moins rapidement.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

06. Communications de la Municipalité (2^{ème} partie)

Bernard Krieg :

AIEHJ - Etude de variantes du réservoir des Esserts

L'analyse du mandataire NPPR confirme les prix élevés des différentes offres reçues. Deux explications sont données ; premièrement le renchérissement des coûts liés à l'augmentation de la demande pour certains matériaux et autres fournitures ; deuxièmement, des éléments techniques ajoutés dans la demande d'offre, tel qu'une creuse plus profonde pour augmenter la capacité du réservoir.

Au vu de cette conclusion et avec le souhait d'une offre à prix acceptable, des recherches de variantes constructives sont en cours.

AIEHJ - Réservoir du Vusery à Saint-Cierge (AIDEV)

Une séance avec l'AIDEV a eu lieu. Le projet de cette Association est la réalisation d'un second réseau de conduites parallèlement au premier. Le but est de centraliser l'eau dans un futur réservoir (1'600m³) au-dessus de St-Cierge où il sera possible de la traiter si la concentration de chlorothalonil est au-dessus de la norme.

La Municipalité voit un intérêt à se joindre au projet étant donné qu'une conduite est déjà présente en direction de la déchetterie communale actuelle de Sottens. Il sera par la suite possible d'en créer une nouvelle à partir de ce point en direction de Chapelle où la zone de raccordement sera à définir.

AIEHJ - Prix eau potable 2024

Il y a une augmentation du prix de l'eau potable prévue pour l'année prochaine. En effet le coût des charges augmente, notamment les frais d'analyses et d'entretien. Actuellement le prix est à 30 centimes, en 2024 il passera à 50 centimes.

Dans un premier temps, il n'y aura pas de répercussion au niveau de la commune. La situation sera réévaluée pour les années suivantes.

Eaux claires - Améliorations foncières étape deux (AF2)

La Municipalité espère présenter en décembre un préavis portant sur les AF2 (entretien, mesures correctives et d'assainissement). Il sera possible d'obtenir des subventions mais cela demandera d'avoir toutes les autorisations avant le début des travaux.

Eaux claires - Berges du Vany à Sottens

Les travaux d'aménagement des berges du Vany sont terminés. Le décompte final des coûts est attendu, il sera ensuite possible de demander les subventions.

Celles-ci devraient se monter à environ CHF 20'000.-.

Eaux usées - STEP

Le lancement des travaux d'entretien est normalement prévu en cette fin d'année 2023.

A Montaubion-Chardonney, il est envisagé de remplacer des diffuseurs tubulaires. A Villars-Tiercelin, un surpresseur sera changé. Et pour terminer, à Sottens, un variateur de fréquence pour un surpresseur sera ajouté. Cela permettra d'en avoir un sur chaque surpresseur (deux) et ainsi optimiser la gestion de panes.

Routes et chemins - Entretien routier 2023

Infralab à Servion a été choisi comme mandataire. Leur intervention consistera en une analyse de la couche de revêtement des routes et chemins asphaltés, puis mènera à la pose d'un diagnostic. Cela donnera des perspectives quant à la durée de vie de ce revêtement, permettra l'élaboration du budget des travaux d'entretien et la priorisation de ceux-ci.

Arrêt de bus sentier Handicap et Nature à Villars-Tiercelin

La demande de subvention a été déposée. Le coût final des travaux se monte à CHF 85'000.-.

Les subventions sont estimées à CHF 30'000.-.

RC546 Montaubion-Chardonney – Villars-Tiercelin

Les travaux sont achevés. Il reste encore des finitions (bordures, marquages) à terminer avec une route ouverte à la circulation.

Zones 30km/h

Le canton a identifié des zones éligibles dans les villages de Peney-le-Jorat, Villars-Mendraz et Villars-Tiercelin. La Municipalité attend les offres pour une estimation des coûts de signalisation qui lui permettra de se positionner sur la faisabilité.

Energie - Etude des bâtiments communaux

Ace-Tech a été mandaté pour entreprendre une étude des installations techniques du petit collège de Peney, de la grande salle de Villars-Tiercelin ainsi que du collège et ancienne administration communale de Sottens. Des propositions d'assainissement chiffrées suivront. Parallèlement, une étude de l'enveloppe thermique de ces bâtiments est menée.

Plan énergie et climat communal (PECC)

Une rencontre avec la commission énergie a eu lieu dernièrement, le but était d'identifier les mesures du canton correspondants le mieux à la commune et au regard des actions entreprises. Des priorités ont été posées.

La commission énergie participera à la soirée « Bonnes ondes » à l'Antenne prévue le 8 février 2024 à 19h30, ouverte à toutes/tous.

Bornes de recharge ancien collège de Peney-le-Jorat

Une entreprise va faire parvenir des propositions pour permettre l'avancement du projet.

Eolien

Une délégation de la commission énergie et de la Municipalité, invitée par la Romande Energie, a visité le parc éolien de Sainte-Croix.

Mathilde Goumaz :

Eglise de Peney-le-Jorat

Informations sur la planification des travaux. Le début de ceux-ci est programmé à février 2024 et l'estimation de fin à avril-mai.

De plus une autorisation des Monuments historiques est nécessaire, un rendez-vous doit être prévu. Il sera possible de demander des subventions.

Eglise de Poliez-Pittet

Jorat-Menthue fait partie de la paroisse catholique de Sainte-Marie-Madeleine avec les communes de Montanaire et Poliez-Pittet. Trois cent trente-trois habitants de la commune sont de confession catholique. Des travaux de rénovation du clocher de l'église catholique sont à prévoir (chutes de fragments de celui-ci). En attendant, une sécurisation du clocher est prévue. Cette église n'a pas été rénovée depuis sa construction entre 1911 et 1914.

Cimetière de Peney-le-Jorat

Le jardin du souvenir de Peney a besoin d'être réaménagé, la végétation y est envahissante. La Municipalité souhaite prévoir ces travaux en 2024. Afin de le réagencer au mieux, la commune souhaite s'entretenir avec un(e) habitant(e) du village sensible à ce lieu, un appel est lancé.

Evénements

Le 16 novembre prochain, au battoir de Chapelle-sur-Moudon, aura lieu une représentation de la pièce de théâtre « Nous » sur le thématique du suicide.

Un événement est organisé pour les aînés dans la matinée du 7 décembre. Il s'agit de la projection d'un reportage de Jean-François Fivat « Y'en a point comme Gilles » dans la salle du Conseil à ~~sur le site de~~ l'Émetteur.

Toujours concernant les aînés, dès 2024, l'association l'Antenne organisera « La grande tablée » un repas qui aura lieu une fois par mois. La commune participera à hauteur de CHF 5.- par personne.

Sont aussi prévus pour 2024 : la journée des aînés, une permanence numérique (Pro Senectute) et une conférence sur les émotions.

David Gavillet :

Déchets

La commune a constaté la présence d'une quantité relativement importante de déchets sauvages dans les forêts.

Il signale une augmentation des incivilités à l'encontre des surveillants des déchetteries.

Benne compactante de Villars-Mendraz

La mise en service est prévue au 18 décembre de cette année.

Zone d'utilité publique de l'Emetteur

Le canton n'ayant pas encore terminé l'étude du dossier, l'examen préalable du PPA est toujours en cours.

Gendarmerie

Le poste mobile de la gendarmerie sera présent sur la commune le 17 octobre.

René Pernet :

Croisée de Sottens (RC 542-543)

Informations suite au dernier Conseil. La Municipalité a obtenu de la part du canton les statistiques des accidents de la route des cinq dernières années.

La commune a fait une demande à la DGMR pour modifier l'aménagement de ce carrefour. Le canton a répondu par la positive et informe qu'il y aura de ce fait des retards pour les travaux d'élargissement de la route Villars-Mendraz – Chapelle-sur-Moudon.

Projet de garderie à Villars-Tiercelin

René Pernet fait part de l'avancée du dossier. Une séance a eu lieu avec l'architecte et un mandataire tiers en cette fin de journée du 25 septembre. La prochaine rencontre des différents mandataires est planifiée le 28 octobre. Le 18 décembre, la Municipalité devrait avoir en sa possession les grandes lignes du projet.

Pont sur la Mérine au Chalet de Sottens

Les travaux réalisés par la Fondation de probation seront normalement terminés dans une semaine.

Bernard Krieg :

Bus postal - Courses supplémentaires ligne 10.435

Initialement, une augmentation des coûts de CHF 20'000.- était prévue suite à un changement de coefficient

Après réception de la décision du canton, l'augmentation sera de CHF 35'000.- liée à un rehaussement des coûts généraux dans la région du bassin Oron, Lausanne, Echallens.

07. Divers et propositions individuelles

Jean-Marc Hermans demande ce qu'il en est du radar « girafe » qui avait été installé à l'entrée de Sottens (Emetteur) durant environ une semaine. S'agit-il d'un essai ou d'un projet ?

David Gavillet répond qu'il ne s'agit pas d'une demande de la commune. La gendarmerie vaudoise l'a installé puis retiré de sa propre initiative. La commune devrait recevoir un compte-rendu des relevés du radar.

Serge Morisod souhaite savoir qui gère l'extinction/allumage d'un radar communal fixe lorsque l'on installe temporairement un radar répressif supplémentaire de la gendarmerie. La Municipalité répond qu'elle n'est pas consultée, la gendarmerie gère cela.

Stephanie Grimm demande s'il serait envisageable d'installer le radar pédagogique dans les autres villages de la commune.

Concernant le point d'eau du refuge des Charbonnières à Villars-Tiercelin, un indicateur « eau non potable » a été installé. L'eau est-elle vraiment non potable ou s'agit-il d'eau non contrôlée ? Stéphanie Grimm demande s'il serait possible de contrôler cette eau étant donné qu'il s'agit de l'unique point d'eau du refuge.

Bernard Krieg répond qu'il s'agit probablement d'eau non contrôlée, la Municipalité va traiter cela.

Raphaël Grand sollicite la Municipalité au sujet de l'extinction de l'éclairage public nocturne sur le village de Montaubion-Chardonney. Celle-ci est-elle vraiment nécessaire ? Serait-il possible de modifier l'horaire de la coupure ?

René Pernet prend note et rappelle qu'à Villars-Mendraz la situation est identique sur une partie du village.

Le projet est d'unifier les horaires d'extinction sur l'ensemble de la commune. Les prochains investissements se feront du côté de Peney. Il est souhaité d'avoir une même ligne de conduite pour l'ensemble des villages.

Si ce genre de demande venait à se multiplier, la Municipalité réévaluerait le projet.

René Pernet revient sur le sujet des radars pédagogiques. Ceux-ci sont laissés en place entre un et trois mois. Certains sont fixes, ils ne sont pas tous mobiles.

Laurence Pralong demande pourquoi les containers des refuges de Riond-Bosson et des Charbonnières ont été retirés.

David Gavillet répond que les usagers des refuges doivent s'occuper eux-mêmes de l'élimination des déchets. Le coût d'élimination par la commune était relativement important.

Patrick Braillard habitant le Chalet de Sottens demande si le débit internet allait être amélioré.

A ce jour, la Municipalité ne peut apporter d'information à ce sujet. René Pernet prend note.

D'un point de vue sécuritaire, Joëlle Février demande si la Municipalité peut revoir l'état des installations des places de jeux de la commune.

La Municipalité prend note.

Prochain Conseil le 11 décembre à 18h30.

La séance est levée à 21h18

Le Président :

Christophe Korber

La secrétaire :

Alisson Croce